

Mais voici quelque chose de plus étonnant, tout invraisemblable que cela puisse paraître.

C'était dans l'automne de 1898. M. Brisson était alors au pouvoir, et des troubles civils d'une gravité toute particulière bouleversaient la France. On aurait pu croire, racontent les journaux de l'époque, M. Brisson absorbé par les soucis de la situation actuelle. Il a de plus hautes préoccupations encore. Au milieu des difficultés que lui suscitent l'affaire Dreyfus, la grève parisienne, le conflit diplomatique avec l'Angleterre, le président du conseil des ministres n'a point perdu de vue l'exécution du plan de l'Eglise. Ce qui lui importe avant tout, c'est de faire les affaires des Loges. Par là, il se crée des titres à la confiance, supérieurs à ses fautes; par là il peut encore éviter la chute qui l'attend. Si quelque chose est capable en ce moment de sauver M. Brisson, c'est une reprise vigoureuse de la politique anticléricale, qui rallierait autour de lui, comme elle a rallié autour de tous les ministères, la majorité républicaine.

Or, voici ce qu'il vient de faire.

Le Conseil d'Etat se réunit le 20 octobre, cinq jours avant les Chambres. Dès la première séance, il sera appelé, sur l'initiative de M. Brisson, à délibérer sur un sujet des plus graves, des plus importants pour le clergé et les catholiques.

Lui, le président du conseil des ministres et ministre de l'intérieur, il a fait mettre à l'ordre du jour de cette première séance du Conseil d'Etat la question suivante:

“ Les fabriques, curés ou desservants ont-ils le droit de quêter dans les églises pour les pauvres? ”

“ Dans la négative, à qui appartient ce droit? ”

C'est, comme on le voit, mettre la main sur l'administration même des paroisses. Ici, au Canada, une proposition semblable aurait été accueillie par un immense éclat de rire; et le ridicule aurait tué le gouvernement qui en aurait été l'auteur. Il est vrai que nous habitons un pays où la pratique de la liberté, de même que l'air que nous y respirons, nous est depuis longtemps devenue notre élément naturel.